# Le langagier

**BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES**

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
http://laurentienne.ca/le-langagier

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
langagier@laurentienne.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves
Catherine Prażmowska, mise en page

27e année, Nos 102-103, © juillet 2020

Dans ces numéros :

Confinement / Déconfinement
COVID-19 (le ou la?)
Distanciation / Éloignement (social, physique)
Dysfonctionner
Endémie / Épidémie / Pandémie
Immunité (collective)
Isolement /Désisolement
Quarantaine / SARS-CoV-2

**Réflexions « covidagières » :**

Les articles de ce numéro double du *Langagier* ne prétendent pas présenter une description exhaustive de l'impact, sur notre langue, du microscopique virus à couronne venu d'Asie. Néanmoins, nous espérons que nos remarques serviront à montrer que la langue, comme la société humaine tout entière, a été confrontée à un inconnu qu'il fallait maintenant apprivoiser en trouvant les mots appropriés pour le décrire.

Comment parler d'un phénomène que personne au monde n'a encore observé? Au point de part, la langue ne dispose d'aucun mot pour nommer cette nouvelle réalité. Un processus complexe et particulièrement imprévisible se met alors en branle : on se rabat d'abord sur des termes connus, car le langage doit rapidement nommer le nouvel arrivant. Les mots et expressions proposés à ce stade sont nécessairement imprécis, mais peu importe! Ils permettent au moins de s'approprier la réalité nouvelle et assurer que tous les intervenants aient le sentiment de parler du même objet.

Les premières semaines de l'expérience COVID-19 ont été une période d'incertitudes terminologiques durant laquelle le langage cherchait de nouveaux moyens pour traduire la situation créée par un virus jusque-là inconnu. Mais l'urgence initiale de nommer la nouvelle réalité est rapidement passée au second plan. On avait besoin maintenant de termes plus précis, capables de véhiculer les diverses notions associées au coronavirus de Wuhan. Les répercussions sur la langue ont été rapides et déterminantes. Un terme qui, hier, avait la faveur des usagers, était écarté le lendemain. Un mot dont les sens appartenaient exclusivement au registre abstrait acquérait rapidement un sens concret qu'aucun dictionnaire usuel ne relevait. Un vocable nouveau apparaissait et, grâce à la rapidité des communications planétaires, était immédiatement adopté dans la plupart des pays francophones. En temps normal, ce processus de transmission terminologique aurait pris des décennies à se réaliser! Par exemple, un organisme canadien publie un avis sur le genre grammatical qu'il faudrait donner à l'acronyme COVID-19 et, dans la semaine qui suit, la majorité des autorités sanitaires, des gouvernements et des médias de la francophonie mondiale emploie COVID-19 à la forme féminine, comme le suggère l'organisme. En somme, le minuscule virus à couronne a provoqué des changements rapides et substantiels dans la langue française, tant sur le plan du vocabulaire que celui de la grammaire. En voici quelques exemples.

◀◀ ◀◀ ▶▶ ▶▶

**CONFINEMENT / DÉCONFINEMENT**

Au début de l'épidémie virale (janvier 2020), le terme « éloignement » semblait suffire pour obtenir que les citoyens respectent une distance minimale entre eux, mais après plusieurs semaines de propagation rapide du nouveau coronavirus, les autorités ont dû adopter des mesures barrière plus coercitives. C'est dans ce contexte que les mots **confinement** et **déconfinement** ont acquis de nouveaux sens.

**Confinement** exprime le fait qu'un être ou un objet est restreint à un espace donné. Le terme est dérivé du verbe **confiner**, lui-même issu de confins, du latin *confinis*, composé de *con* « avec », et *finis* « fin », désignant la limite commune plus ou moins lointaine entre deux champs, deux territoires, d'où l'idée d'éloignement. Ex. : « Se rendre aux confins de l'Asie »

**Confiner** ajoute à ce sens initial celui d'isolement, voulu ou forcé. Par exemple, à la forme pronominale, **se confiner** signifie que la personne s'isole en se limitant à un espace restreint. Par ailleurs, le verbe et son dérivé **confinement** peuvent exprimer l'idée d'un éloignement forcé, notamment dans le contexte carcéral et, depuis la crise sanitaire, dans le domaine de la santé publique.

Le terme **déconfinement** ne figure pas dans les dictionnaires usuels (Robert, Larousse, Antidote), mais il apparaît au mois d'avril 2020 dans un discours du Président de la République, Emmanuel Macron. Cela en a étonné plusieurs, comme ce Français cité dans le courrier des lecteurs du *Monde* qui se demande : « Pourquoi utiliser le mot **déconfinement** alors qu'il n'existe pas dans le dictionnaire Larousse ni dans celui de l'Académie française? » (Ah! ces incorrigibles cousins de France : certains croient encore que l'Académie ou les dictionnaires sont les créateurs et les « valideurs » de la langue française.) Le mot n'est pourtant pas nouveau en français. On le rencontrait déjà au XXe siècle en sciences nucléaires, physiques et géologiques. Ex. : « Les gains d'énergie dus à la réaction compensent exactement les pertes par rayonnement et **déconfinement**. » (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 1981) Il ne s'agit donc pas d'un néologisme à proprement parler, mais son acception dans le domaine épidémiologique est toutefois très récente (début avril 2020). Le mot est formé correctement en français : le préfixe **dé-** qui indique une action en sens inverse, et **confinement**, mot déjà bien ancré dans l'usage.

**COVID-19 (le ou la?)**

Jusqu'au début février, les autorités sanitaires et les médias désignaient le virus et la maladie par un seul nom : **SARS-CoV-2**. Le 11 février, l'OMS a apporté une précision supplémentaire en annonçant que la maladie causée par le nouveau coronavirus porterait dorénavant le nom de **COVID-19** (***coronavirus disease 2019***). Cependant, la recommandation de l'OMS n'indiquait pas si, en français, le nom serait masculin ou féminin. Ainsi, durant les premières semaines d'emploi de la nouvelle appellation, la forme masculine a prédominé, probablement en raison de son association au virus, nom masculin. On parlait donc *du* **COVID-19**, nom que certains milieux continuaient à appliquer indistinctement au virus et à la maladie. Ce n'est qu'à partir du début de mars que les professionnels et les médias francophones d'ici ont systématiquement employé la forme féminine.

Que s'est-il passé? Durant la première semaine de mars, une conseillère linguistique-terminologue de Radio-Canada, Nathalie Bonsaint, publiait une fiche terminologique dans laquelle elle recommandait au personnel de Radio-Canada d'utiliser **COVID-19** au féminin. Ce qui fut fait dès les jours suivants. Pourquoi le féminin? Parce que **COVID-19** est le nom de la maladie et non celui du virus, et qu'en français, **COVID-19** sous-entend « la maladie à coronavirus 2019 »
(voir à ce sujet :https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1657532).

En dépit de la prévalence actuelle de la forme féminine, certains médias et personnes en autorité emploient toujours **COVID-19** au masculin à la fois pour désigner la maladie et le virus lui-même. Les autorités françaises ne donnent pas l'exemple sur ce point. Dans son allocution du 25 mars à Mulhouse, le président Emmanuel Macron échappe un « *le* **COVID-19** ». Pour sa part, le téléjournal de France 2 du 1er avril ne semble pas au courant de la distinction qu'il faut faire entre le nom du virus et le nom de la maladie appelée **COVID-19** (cet acronyme est d'ailleurs employé au masculin durant ce même téléjournal). Il faut supposer que ces bonnes gens d'outre-Atlantique attendent un « prononcement » de l'Académie avant de régulariser leurs usages.

**DISTANCIATION / ÉLOIGNEMENT (SOCIAL, PHYSIQUE)**

Les dictionnaires usuels donnent au mot **distanciation** les sens suivants :
1) attitude de l'acteur qui prend ses distances avec son personnage; 2) recul pris par rapport à qqn, qqch.; 3) (didact.) distance créée entre deux choses, deux phénomènes. Le dictionnaire *Antidote,* normalement le plus progressiste de son domaine, s'en tient à ces acceptions spécialisées qui appartiennent au registre abstrait. Bref, il n'y a rien dans les ouvrages de référence qui pourrait correspondre à l'usage qu'on fait de **distanciation** dans le contexte de la COVID-19.

Retournons au mois de janvier et de février 2020. Les autorités sanitaires et les médias ne parlaient pas encore de **distanciation sociale** dont les sens usuels ne semblaient pas convenir à la nouvelle réalité. On rencontrait plutôt l'expression **éloignement social** pour rendre l'idée de la distance à observer entre les personnes. Par exemple, dans un reportage sur les mesures prises en février par la Corée du Sud, Jean-Michel Leprince désigne la consigne de distance par l'expression **éloignement social**. C'est au début de mars que l'expression **distanciation sociale** est apparue en France, en Belgique et au Québec. Notons que **distanciation** adoptait rapidement un sens concret qui n'existait pas avant la pandémie.

Au cours de la deuxième semaine de mars, les autorités sanitaires québécoises ont introduit l'expression **distanciation physique** que ne tarderont pas à reprendre d'autres instances comme Santé publique Ottawa (voir ce site web, révision du 31 mars 2020). Comment expliquer le changement de **sociale** à **physique**? À l'apparition d'un nouveau phénomène extrêmement préoccupant, il est naturel d'avoir recours à des mots connus pour en désigner rapidement les manifestations et, en quelque sorte, dompter l'intrus. Le terme **social** était là, au bout de la langue; on l'adopte immédiatement, probablement sous l'influence de l'expression anglaise *social distancing.* Or, l'adjectif **social** renvoie surtout à des notions abstraites, notamment les liens que les individus

établissent entre eux, tandis que la prescription des autorités sanitaires visait plutôt la séparation physique des personnes. Ajoutons que le message en période de confinement ne doit pas être l'éloignement entre les gens, mais plutôt le rapprochement en dépit de la séparation physique. Confrontés à ces changements rapides dans le vocabulaire et les expressions reliés à la COVID-19, les communicateurs ont dû s'adapter et ont, parfois, confondu les formules. Au cours d'une émission en direct, un commentateur de Radio-Canada télévision utilise spontanément l'expression **distanciation sociale** et, se rendant compte de son erreur, ajoute immédiatement « **éloignement physique »**, un bel exemple de chassé-croisé linguistique.

**DYSFONCTIONNER**

Entendu à la télévision d'État : « Le système immunitaire peut **dysfonctionner** lorsque les attaques virales sont très agressives. » L'usage de ce verbe a pu étonner certains et même éveiller un soupçon d'anglicisme.

Il est vrai qu'en Ontario francophone, on accède généralement au sens de mots rares comme **dysfonctionner** par celui d'un mot anglais connu dont la forme lui ressemble. Dans ce cas-ci, on peut penser à l'adjectif anglais *dysfunctional* et au substantif *dysfunction,* fréquemment rencontrés dans le domaine médical et administratif pour qualifier un organe ou un groupe qui ne fonctionne pas normalement.

On pourrait quand même, sans s'en référer à l'anglais, tenter de comprendre le sens de ce verbe français en observant les éléments qui le composent. Le préfixe *dys-*, vient du grec *dus* exprimant l'idée de « difficulté, mauvais état ». Cet élément se rencontre notamment en médecine puisque la plupart des termes médicaux français sont issus du grec. Par exemple *dyslexie* (*dys* = difficulté, *lexie,* du grec *lexis* = mot), donc, trouble avec les mots (incapacité à les lire, à les reconnaître ou à les reproduire). Dans le cas qui nous intéresse, le verbe se décompose en **dys** = *trouble, difficulté,* et **fonctionner**, « remplir sa fonction, son rôle ».

**ENDÉMIE / ÉPIDÉMIE / PANDÉMIE**

Pour bien saisir le sens précis de chacun de ces termes, il est utile d'examiner ce dont ils se composent. Et, pour cela, préparons-nous à faire un intéressant voyage dans le temps et dans l'histoire de la langue.

D'abord, notons que ces trois mots contiennent l'élément *-démie*, issu du grec *dêmos,* qui désignait une circonscription administrative, un territoire occupé par une communauté puis, par extension de sens, le peuple lui-même qui habitait cette communauté. (Petite excursion secondaire : prenez votre dictionnaire et allez aux mots ***démo**cratie, **dém**ocrate, **démo**graphie*.)

**Endémie** se décompose ainsi : *en-* « dans », et *démie*, soit « dans le peuple », « dans la communauté ». S'agissant d'une maladie, c'est une affection qui existe habituellement dans une région ou une population déterminée. Rappelons que ce terme n'exprime pas l'idée de propagation d'une maladie infectieuse, mais seulement sa présence persistante dans une population ou un territoire donné. Par exemple, la malaria est une **endémie** propre aux zones tropicales de l'Afrique et de l'Asie. L'hépatite A est une **endémie** en Thaïlande.

**Épidémie** contient le préfixe grec *épi-* « sur », et *démie.* **Épidémie** dérive ultimement du grec *epidêmos,* « qui circule dans un pays ». Le terme français **épidémie** a conservé le sens de « circulation d'une maladie dans une région particulière », auquel s'ajoute l'idée de propagation rapide et croissante de la maladie.

Le 12 mars 2020, *l'Organisation mondiale de la santé* a annoncé que l'**épidémie** de la COVID-19, d'abord répandue dans la ville chinoise de Wuhan, était maintenant une **pandémie**. Qu'est-ce que ce nouveau terme signifiait relativement à la portée de la crise sanitaire? La clé réside dans le préfixe d'origine grecque, *pan-.* « tout », « ensemble », « totalité ». Par exemple, les Jeux ***pan*américains** (les trois Amériques), le Réseau écologique ***pan*européen** (l'ensemble des pays européens), etc. Appliqué à une maladie, l'élément ***pan*** signifie que la contamination atteint d'autres zones géographiques que celle du point d'éclosion et peut potentiellement atteindre tous les pays du monde.

**IMMUNITÉ (COLLECTIVE)**

Voici une expression qui, en toute autre circonstance qu'une pandémie sans vaccin, inspirerait des pensées réconfortantes. Or, à la mi-avril 2020, les autorités sanitaires et gouvernementales ont présenté l'**immunité collective** comme une sorte d'objectif souhaitable, mais la réaction virulente de la population à l'idée de s'exposer volontairement au virus a vite fait de les débouter. Qu'y avait-il dans ces mots pour soulever la colère générale et amener les autorités à bannir cette expression de leurs points de presse quotidiens?

On trouvera certaines explications dans notre numéro 56 de décembre 2004, à l'article **vaccination**. Le substantif **immunité** vient du latin *immunis*, qui avait le sens de « dispensé, exempté de charges, de règles ». Par exemple, **l'immunité** parlementaire exempte une personne de poursuites pénales qu'on pourrait intenter contre elle durant l'exercice de ses fonctions. Dans le domaine de la biologie, **immunité** est la propriété que possède un organisme à être protégé, naturellement ou par vaccination, contre certains pathogènes.

Dans le cas de la pandémie de la COVID-19 pour laquelle il n'existe aucun vaccin, l'**immunité collective** pourrait être réalisée en exposant sciemment la population au virus mortel. Y a-t-il des volontaires ?

**ISOLEMENT / DÉSISOLEMENT**

Le mot **isolement** a repris du service durant la pandémie pour exprime l'état de personnes qui devaient se séparer physiquement des autres durant une période déterminée. « Se mettre en **isolement** temporaire, s'auto-isoler. » En examinant l'origine du terme, on perçoit mieux sa signification profonde dans le contexte de la COVID-19. En effet, **isolement** dérive du verbe **isoler**, lui-même issu de l'adjectif **isolé**, emprunté à l'italien *isolato* « construit en îlot », du latin *insula* « île ». **S'auto-isoler**, c'est en quelque sorte devenir soi-même une île, se séparer complètement de son entourage.

Quant à **désisolement**, on aura beau chercher dans les dictionnaires usuels, mais en vain. Les dictionnaires de la langue anglaise demeurent également silencieux sur ce point. S'agirait-il d'un néologisme créé sous l'impulsion de la COVID-19?

L'emploi du terme **désisolement** apparaît en Europe durant la deuxième quinzaine de mars 2020, puis se répand comme une traînée de poudre à travers la francophonie mondiale au moment où les autorités sanitaires et civiles préparent le « retour à la normale ». En quelques jours seulement, ce mot inconnu avant mars entre dans l'usage universel. Du jamais vu dans l'histoire de la langue française!

La réalité c'est que ce mot n'est pas nouveau en français. Jean-Baptiste de Radonvilliers le relève en 1845 dans son *Dictionnaire des mots nouveaux*, et lui reconnaît le sens « d'action de se désisoler, état désisolé d'une personne ».

Avant l'éclosion de la COVID-19, cependant, son emploi était limité au domaine technique (ex. : le **désisolement** de circuits électrique). La COVID-19, dans ce cas précis, aura servi à ramener à la surface un terme qui était « nouveau » en 1845.

**QUARANTAINE**

Vous aurez remarqué qu'au début de la pandémie, les autorités parlaient surtout de **quarantaine** pour désigner la période d'isolement employée comme mesure-barrière contre la propagation du nouveau coronavirus. D'où vient ce terme qui semble suggérer un isolement de quarante jours, mais dont la durée peut varier selon la maladie et selon la situation individuelle?

Dès le Ve siècle av. J.-C., le médecin grec Hippocrate avait estimé qu'une maladie aigüe se manifestait dans l'espace de 40 jours. Si la personne atteinte d'une affection guérissait durant cette période, on concluait à une maladie infectieuse. Par contre, si la dysfonction persistait après 40 jours, il s'agissait alors d'une maladie chronique. On trouve écho de cette notion de purification en 40 jours dans la durée du carême chrétien et du jeûne de Jésus-Christ dans le désert.

Le sens sanitaire du mot **quarantaine** est apparu en français au XIVe siècle, dérivé de l'italien *quaranta.* Durant cette période de la peste noire, les principaux ports maritimes interdisaient l'accès à ceux qui arrivaient de zones infestées, à moins qu'ils aient séjourné pendant un mois dans des endroits réservés aux personnes placées en **quarantaine**. Mais n'allons pas si loin pour un exemple de cette mesure sanitaire. Entre 1832 à 1937, la Grosse-Île, près de Québec, servait de lieu de **quarantaine** obligatoire pour les immigrants venant de pays où sévissait une épidémie (pour plus d'information, allez au : https://fr.wikipedia.org/wiki/Grosse_Île).

Pendant le premier mois de l'urgence sanitaire, les autorités et les médias utilisaient le mot **quarantaine** dans un sens très large à défaut d'avoir un terme plus précis convenant à la nouvelle maladie. Par exemple, une manchette de *La Presse* du 24 janvier 2020 annonce que « 40 millions de Chinois sont mis en **quarantaine** ». Toutefois, la règle de 40 jours s'appliquait difficilement au nouveau coronavirus puisqu'on ignorait encore la durée de la période d'isolement à imposer. En réalité, la ville de Wuhan est sortie de sa séquestration après 120 jours de confinement. Le terme **quarantaine** est un bon exemple de mot qui était à la portée de la main lorsque la pandémie a frappé, et qu'on a utilisé de manière abusive dans certains cas. Cependant, des termes plus précis et plus justes sont apparus, comme « isolement », « confinement ».

**SARS-COV-2**

Au moment de l'irruption du virus dans la ville de Wuhan, en décembre 2019, on désignait le pathogène et la maladie par le nom générique de **coronavirus de Wuhan**. On a ensuite utilisé le nom plus spécifique de **nouveau coronavirus 2019 (2019 nCoV).** L'une des raisons de ce changement est qu'on a voulu éviter que la nouvelle infection ne soit associée au nom d'une ville. En février 2020, l'ICTV (International Committee on Taxonomy of Viruses) a proposé le nom officiel anglais de **SARS-CoV-2**. Peu de temps après, l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) adoptait le nom français de **Coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère**.

Toujours en février, *L'Office québécois de la langue française* a retenu le nom français de **SRAS-CoV-2 (Syndrome respiratoire aigu sévère 2)**.

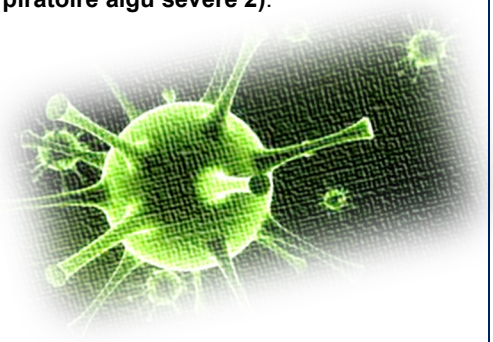

*Faites-nous part de vos suggestions ou de vos commentaires à l'adresse suivante :*
*langagier@laurentienne.ca*